



Mission régionale d'autorité environnementale

Normandie

## Extrait des délibérations de la réunion du 26 septembre 2019

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Normandie s'est réunie à Caen le 26 septembre 2019 en présence de :

- M. Denis BAVARD, membre associé titulaire ;
- Mme Corinne ETAIX, membre permanent titulaire, présidente ;
- M. Olivier MAQUAIRE, membre associé titulaire ;
- Mme Sophie CHAUSSI, membre associé suppléant, siégeant sans voix délibérative ;
- M. François MITTEAULT, membre permanent titulaire ;
- Mme Marie-Claire BOZONNET, membre permanent titulaire, siégeant sans voix délibérative ;
- M. Noël JOUTEUR, chargé de mission MRAe à la MIGT Paris, en qualité d'observateur.

Durant cette séance, la MRAe a notamment décidé, à l'unanimité des membres délibérants, et en référence à sa décision du 29 août 2019 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, de déléguer à :

- M. François MITTEAULT, membre permanent, sa compétence à statuer sur l'avis n°3176 relatif à l'élaboration du PCAET Pré-bocage Intercom (Calvados), avant le 8 octobre 2019.

Pour la mission régionale  
d'autorité environnementale de Normandie,  
sa Présidente

Corinne ETAIX